



Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 04 février 2023

A cette Assemblée Générale étaient présents, excusés, représentés ou absents.

Le bureau :

Lambalez Christophe (Président), Vileroy Olivier (Vice-président), Anelli Carole (Trésorière), Guenot Lucien (Secrétaire).

Membres :

Mmes : Delouche Elisa, Didion Pierrette, Doisteau Michèle, Ganneau Nathalie, Guenot Annick, Flaux Janine, Gasnier Firmine, Grenet Claudine, Hocine Mariannick, Maire Aude, Maire Chantal, Monicault Chantal, Orry Monique, Roquet Jeanine, Vileroy Isabelle.

Mrs : Clément Nicolas, Delouche Didier, Didion Robert, Doisteau Noël, Dutruel Roger, Maire Florian, Maire Yves, Monget Thierry, Orry Daniel, Roquet Sylvain, Spitzer Luc, Thomas Pascal, Thomas Arnaud.

Excusés :

Mmes : Blandin Christel, Carton Estelle, Daigney Coralie, De Bock Laurie, Geser Marcelle, Sauvageot Sandrine, Vacher-Hagelstein Maud.

Mrs : Bollet Frédéric, Geser Robert, Hocine Ahmed, Sauvageot Vincent.

Personnalités invitées :

Mr le Maire de Marcilly sur Tille (Présent), Mme la Conseillère déléguée Fêtes et Cérémonies (Excusée), Mr l'Adjoint à la culture et l'urbanisme (Absent).

Cette Assemblée Générale s'est déroulée à la salle des Fêtes de Marcilly sur Tille à partir de 17h00. Christophe, notre Président accueille et remercie les participants d'être venus. Nous enregistrons 6 pouvoirs, ainsi nous sommes 38 membres présents ou représentés sur 43 adhérents en 2022. Le quorum étant atteint, l'assemblée générale peut se tenir.

Il précise ensuite que l'assemblée générale est un moment incontournable de la vie d'une association. Nous y ferons le bilan moral et le rapport d'activités puis Carole présentera les comptes de l'association pour l'année 2022, nous débattons ensuite des orientations pour 2023 ainsi que des investissements.

Bilan morale et rapport d'activités :

Les manifestations 2022 :

Cette année fut presque complète pour les activités du Comité des Fêtes de Marcilly-sur-Tille. A l'exception de la soirée de la fête des sapins (manifestation commune avec la municipalité) et la soirée des vœux du maire en raison de la crise sanitaire.

Afin de continuer de soutenir les écoles, nous avons proposé de participer à la tenue d'un stand où nous proposons buvette et pâtisseries, lors de la vente de plants de fleurs et de légumes au mois de mai organisée par les parents d'élèves de l'école Henri Vincenot. De nombreux acheteurs s'étaient déplacés et les profits ont permis de faire un don à chaque école de notre commune.

Nos autres manifestations ont connu le succès habituel, seul le marché de la Saint Jean pour sa 2ème édition sous cette nouvelle formule, a dû être amputé de sa soirée musicale en raison d'un orage alors que de nombreux visiteurs arrivaient.

Après deux ans d'absence pour les raisons que nous connaissons, la foire aux vins et fromages a pu se tenir et a connu un beau succès. Les exposants étaient ravis puisque certains n'avaient plus de stock dès le dimanche midi.

Notre bourse aux vélos a vu passer beaucoup de visiteurs puisqu'avec 170 vélos exposés dont certains de belle valeur, 72 ont trouvé preneurs. Cette manifestation est connue au-delà de notre territoire car nous y accueillons des exposants d'autres départements.

Le vide-greniers a vu de nombreux curieux arpenter les allées de la place du monument. Depuis cette année, nous demandons aux exposants de s'acquitter des frais d'emplacement au moment de l'inscription afin d'éviter les désistements de dernière minute et des emplacements réservés inoccupés. Nous pouvons comprendre qu'il y ait des empêchements (maladie, événement familial, ...) dans ce cas nous n'encaissons pas le règlement.

Le comité des fêtes souhaite pour la bourse aux jouets rester sur le thème des jouets, en effet beaucoup de personnes en profitent pour faire une bourse de layette et de matériel de puériculture au risque de se retrouver avec très peu de jouets. Comme à l'accoutumée, la veille nous avons partagé un moment de convivialité de nouveau apprécié. Nous avons évoqué lors d'une réunion la possibilité d'organiser une bourse aux vêtements et matériel de puériculture. La date retenue est le dimanche 08 octobre.

Christophe remercie Pierrette pour l'enregistrement des inscriptions du vide grenier et de la bourse aux jouets.

Suite aux événements en Ukraine, en collaboration avec Escale 21, nous avons organisé une collecte de denrées non périssables et divers matériels de soins en faveur du peuple ukrainien. Nous l'avons fait en partenariat avec la protection civile et la mairie.

Cette année, l'équipe de la COVATI en charge de l'organisation de la 2ème édition du Bike and Run (course en binôme à vélo et à pied), nous a sollicité pour la tenue de la buvette et la restauration. Nous en profitons pour les remercier. L'expérience de nos bénévoles a été appréciée par les organisateurs ainsi que par les coureurs et les visiteurs. Nous avons passé un agréable moment sous le soleil d'automne.

Christophe remercie tous nos visiteurs et les bénévoles pour leurs dévouements lors de toutes ces manifestations. Il remercie également les communes de Marcilly-sur-Tille et d'Is-sur Tille ainsi que de la COVATI pour le prêt de matériel.

Il remercie ensuite tous les membres du Comité grâce auxquels toutes ces activités existent.

Réunions :

Nous nous sommes réunis à 6 reprises afin de préparer les manifestations et des comptes rendus de ces réunions ont été rédigés.

Communication :

Olivier alimente la page Facebook sur laquelle il met quelques photos : facebook.com/comitefetesmarcillysurtille.

Lucien continue à mettre à jour le site du Comité : www.comite-fetes-marcillysurtille.fr.

Noël, Christophe et Lucien inscrivent nos manifestations sur différents sites spécialisés.

Les affiches ont été réalisées pour nos manifestations par Trait de Caractères.

Les locations :

Exceptés les chapiteaux, nous louons notre matériel (vaisselle, tables, bancs, chaises, gaufrier, friteuse, etc.) aux particuliers.

Nous le mettons à disposition pour les membres du Comité ainsi que pour les associations locales. Cette année, les locations de notre matériel ont encore bien marché et nous le verrons lors de la présentation du bilan financier.

Au total, cela fait 40 locations, un grand merci à Noël pour la gestion des locations.

Les locaux :

La commune de Marcilly met toujours à disposition le local rue Jean Martin, le sous-sol d'Escale 21 et nous permet également de faire les réunions du comité dans la salle du monument. Nous l'en remercions.

Les travaux :

Après contact avec l'acquéreur d'un terrain situé rue du Cerceau, à coté de chez Jeannine Roquet, nous avons démonté un abri de jardin afin de récupérer les tôles. Nous avons ainsi pu remplacer celles qui nous servaient pour les feux.

Investissements :

Nous avons acheté 2 aspirateurs, un petit congélateur et un réfrigérateur

Adhésions :

Au cours de cette année, le Comité a enregistré de nouvelles adhésions, ce qui permet d'avoir un effectif stable avec au total 43 adhérents.

Convivialité :

Nous avons mangé ensemble à 2 reprises (à l'issue de la foire aux vins et fromages et pour la bourse aux jouets)

Rapport financier :

Christophe passe la parole à Carole, notre trésorière qui nous présente le bilan financier 2022. Il en profite pour la remercier pour la tenue rigoureuse de nos comptes vérifiés par notre commissaire aux comptes en la personne de Noël qui déclare :

« J'ai procédé le jeudi 02 février 2023 à la vérification des comptes de l'exercice 2022 du Comité des fêtes de Marcilly-sur-Tille, en présence de Carole Aneli, trésorière.

J'ai eu à disposition, le journal des recettes et des dépenses, les relevés bancaires du compte courant et du compte d'épargne, le compte d'exploitation et le bilan au 31/12/2022. Les pièces de dépenses que j'ai souhaité consulter m'ont été présentées.

J'ai constaté l'exactitude des comptes et leur sincérité.

En conséquence, j'invite l'Assemblée Générale Annuelle à approuver les comptes de l'exercice 2022 et à donner quitus au trésorier. »

Le rapport financier est mis à disposition de chacun et peut être consulté à tout moment sur simple demande auprès de notre trésorière (En annexe voir "Actif et Passif" de 2012 à 2022).

Ces deux rapports sont soumis au vote et sont approuvés à l'unanimité par tous les membres présents à l'assemblée générale.

Orientation et perspectives :

Tarifs adhésions :

Christophe propose de ne pas les augmenter et de rester au tarif de 8€. Il nous invite à les renouveler

Stagiaire :

Luc a sollicité notre aide pour une personne qui doit faire un stage dans une association pour l'organisation d'une manifestation. J'ai donné mon aval connaissant la difficulté pour trouver des stages. Cette personne sera avec nous pour la foire aux vins et fromages.

Tarifs des repas :

Il s'agit des repas auxquels les membres du comité participent, par exemple :

- Soirée des vœux, les membres règlent le prix courant ;
- Foire aux vins et fromages, les personnes actives le samedi et/ou le dimanche durant la foire (tenue de stand, service, montage démontage), les repas seront offerts ;
- Repas pris en commun, la veille de la bourse aux jouets par exemple, offerts aux présents.

Pour les autres manifestations, des jetons seront offerts, aux membres du comité qui s'investissent sur l'événement.

Calendrier des manifestations 2023 :

- 07/01/2023 : Fête des sapins
- 04/02/2023 : Assemblée Générale
- 25 et 26/03/2023 : Foire aux Vins et Fromages
- 22 et 23/04/2023 : Bourse aux vélos
- 24/06/2023 : Feux de la St Jean
- 13/07/2023 : Manifestation pour la soirée avec d'autres associations
- 10/09/2023 : Vide greniers
- 08/10/2023 : Vide dressing et puériculture
- 19/11/2023 : Bourse aux jouets

Investissements :

Ci-dessous une liste de matériel à acheter :

- De la vaisselle en remplacement de celle ébréchée
- Des verres à eau
- Une rallonge électrique en 400 volts

- Prévoir le remplacement des tables brasseurs
- Une gouttière de 12 mètres pour relier les 2 grands chapiteaux
- Achat d'un ordinateur portable
- Réglettes à led pour l'éclairage sous les chapiteaux
- Un appareil photos

Site WEB :

Sur proposition de Carole, le site WEB du Comité va être relooker par Lucien assisté de Luc. Il serait souhaitable de désigner des personnes pour prendre des photos afin d'alimenter ce nouveau site. Isabelle Vileroy et Sylvain Roquet se proposent.

Renouvellement des membres du bureau :

Cette année les postes de secrétaire et trésorier-adjoint sont à renouveler.

Après appel à candidature se présente au poste de secrétaire, Isabelle Vileroy et Didier Delouche, Annick Guenot se présente pour le poste de trésorière-adjointe.

Nous procédons par un vote à bulletins secrets pour l'élection du secrétaire :

- Résultats : Didier Delouche 27 voix, Isabelle Vileroy 6 voix, blancs 2 voix,
- Annick Guenot est élue à l'unanimité au poste de trésorière-adjointe.

Le nouveau bureau se compose donc ainsi :

Président : Mr Christophe LAMBOLEZ

Vice-président : Mr Olivier VILEROY

Secrétaire : Mr Didier DELOUCHE

Trésorière : Mme Carole ANELI

Trésorière-Adjointe : Annick GUENOT

Commissaire aux comptes : Mr Noël DOISTEAU

Changement d'adresse du siège social : nous prenons une délibération pour le transfert du siège social du Comité de Fêtes du 8 rue Derrière les Vergers au 8 rue Sainte Marie.

Conclusion :

L'ordre du jour étant épuisé, le Président clôt l'assemblée générale à 18h30. Nous sommes conviés à partager un apéritif et nous nous rendons ensuite à l'hôtel du Lac pour y partager un repas festif animé par Gérard Lazzaroni.

Prochaine réunion :

Préparation de la Foire aux vins et aux fromages

Vendredi 03 mars 2023 à 20 h 30

Salle du monument de Marcilly sur Tille

Le Président

Christophe

Lambolez



Annexe : Bilan financier 2012-2022

COMITE DES FETES - MARCILLY SUR TILLE

26/01/2023

ACTIF ET PASSIF

	AU 01/01/2022	AU 31/12/2022
Numéraire :	101.96 €	161.72 €
Compte courant :	1 969.75 €	10 377.74 €
Livret bleu :	9 218.01 €	12 974.83 €
	11 289.72 €	23 514.29 €

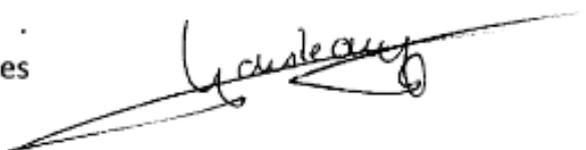
Avoir au	01/01/2022	11 289.72 €
Avoir au	31/12/2022	23 514.29 €
	Bénéfice :	12 224.57 €

Pour rappel :

Années	Bénéfices	Déficits
2012		1 710.48
2013	26.95	
2014	1 772.87	
2015	3 491.98	
2016		-1 178.47
2017		-1 462.12
2018	4 893.56	
2019	2 516.07	
2020		-3 948.81
2021		-3395.31
2022	12 224.57	

Après vérification des comptes, ceux-ci sont sincères et fidèles

Le commissaire aux comptes



Noël DOISTEAU

Le : 09 février 2023